



« Pas besoin d'être conseiller en orientation pour accompagner mon enfant »

En tant que parents vous pouvez jouer un rôle pour aider votre enfant, quel que soit son âge, à s'orienter et quelle que soit votre connaissance de ce domaine :

- L'aider à mieux se connaître.
- L'accompagner dans ses décisions, même changeantes !
- S'intéresser à son projet.
- Réfléchir avec lui à l'adéquation de son choix avec sa personnalité.
- Le rassurer sur le fait que l'orientation est un parcours et que rien n'est figé.
- Valoriser son projet, l'aider à voir grand.



« Choisir mon orientation ne m'empêche pas de rêver à mon avenir ... »

- Je vois grand, sinon je risque de le regretter.
- Je suis confiant dans mon choix.
- Je n'oublie pas que mes amis, mes proches ne sont pas « moi ».
- Je fais évoluer mon projet si nécessaire.

Qui sommes-nous ?



L'UNAF est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français. Avec les UDAF et les URAF, elle accompagne et informe les familles sur les questions d'Education.

Les jeunes confrontés aux choix d'orientation ont besoin d'une écoute attentive de la part de leurs parents. Les parents ne sont pas forcément aux faits des filières de formation et ne connaissent pas tous les métiers mais ils peuvent être au jour le jour un soutien pour leur enfant qui s'interroge.

www.unaf.fr



Le BIOP est le centre d'orientation scolaire et professionnel de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France. Il s'adresse aux particuliers, jeunes et adultes, dans la construction, le développement et la sécurisation de leurs parcours et de leurs projets professionnels. Quatre gammes sont proposées : s'orienter, anticiper et sécuriser son parcours professionnel, changer et dynamiser sa carrière et se professionnaliser. Il reçoit des jeunes de toute la France.

www.biop.cci-paris-idf.fr



REMERCIEMENTS :

à Laure JEANTEUR, conseillère d'orientation, graphologue à Paris (75) pour sa participation.



ORIENTATION



GUIDE
PRATIQUE
PARENTS

Que pouvez-vous faire pour accompagner votre enfant à chaque étape ?

Parents et jeunes Que pouvez-vous faire ?

1. Réfléchir



Parents

Vous pouvez l'aider à réfléchir à :

- ▶ Ses goûts (sociabilité, lecture, créativité, sport...)
- ▶ Ses atouts (qualités, points d'appui, matières scolaires...)
- ▶ Ses expériences.
- ▶ Ses points de vigilance.
- ▶ Ses motivations, ses rêves.



Jeunes

- ▶ J'écris ce que j'aime faire dans la vie aujourd'hui.
- ▶ À partir d'exemples vécus, et pas uniquement dans le domaine scolaire, je réfléchis à mes forces.
- ▶ Au contraire : qu'est-ce qui me met en situation difficile ?
- ▶ Qui j'ai envie d'être demain ?

2. Se mettre en route



Parents

Vous pouvez :

- ▶ L'aider à faire un plan d'action, puis à aller progressivement à la rencontre de ses professeurs, d'anciens élèves ...
- ▶ Réfléchir au financement des études (bourses, études en alternance, prêt...).



Jeunes

- ▶ Je cherche avec qui échanger sur un métier, sur les études, quelles écoles ou universités visiter ?
- ▶ Je choisis quelles matières travailler pour améliorer mon dossier.
- ▶ J'échange avec les professeurs, des anciens élèves...

3. Passer à l'action



Parents

Vous pouvez :

- ▶ Rechercher des noms de professionnels à contacter.
- ▶ L'aider à prendre des rendez-vous.
- ▶ Chercher les dates, les lieux de journées portes ouvertes
- ▶ Proposer de l'accompagner pour les questions pratiques (inscriptions, logement ...).



Jeunes

- ▶ Après avoir réfléchi, il me faut agir : je cherche des informations, je rencontre des anciens élèves, enseignants, professionnels ...
- ▶ Je vais aux journées portes ouvertes.
- ▶ Je vais dans les salons étudiants.

4. Concrétiser



Parents

Vous pouvez :

- ▶ L'aider pour la constitution et l'envoi des dossiers, la rédaction des lettres de motivation, la demande de bourses et de financement...
- ▶ Être attentif aux dates de clôture des dossiers (scolaires, administratifs).



Jeunes

- ▶ Je cible, je choisis, je me décide pour les écoles, les facs, les formations, les parcours.
- ▶ Je réunis les documents, les justificatifs.
- ▶ Je rédige mes lettres de motivation (s'appliquer sur le fond et sur la forme).

Les indispensables

Ensemble, vous pouvez vous faire aider par :

- ▶ **Le centre d'information et d'orientation (CIO)** de votre académie : c'est un service public avec un service d'auto-documentation et des conseillers d'orientation psychologues, personnels de l'Éducation nationale, qui reçoivent toute personne souhaitant s'informer ou s'entretenir sur son orientation scolaire ou professionnelle, avec ou sans rendez-vous.
- ▶ **Annuaire des CIO** sur www.education.gouv.fr
- ▶ **Un conseiller d'orientation privé**, dans une structure associative, semi-publique ou privée.

Attention : La qualité du service rendu peut-être inégale. Renseignez-vous sur le nombre d'heures de rencontres, les tests pratiqués, le dossier personnalisé rendu, la rencontre des parents...

Sites internet à consulter :

De nombreux sites internet informent sur les formations et les métiers.

Pour l'étape de réflexion :

- ▶ www.lesmetiers.net

Pour les autres étapes :

- ▶ www.onisep.fr
- ▶ www.letudiant.fr
- ▶ www.studyrama.com
- ▶ www.cidj.fr
- ▶ www.cci.fr

